

COMMUNIQUE DE PRESSE

19/02/2014

Alzheimer : les aidants ont le droit d'être aidés

Pour aider les familles à faire face aux difficultés liées à l'accompagnement d'un parent malade, la Mutualité Française Poitou-Charentes propose une formation gratuite aux aidants familiaux : l'Atelier Fil Mauve.



Café des aidants ©FNMF / N. Mergui

L'Atelier Fil Mauve permet aux aidants familiaux, par le biais de séances collectives et d'entretiens individuels, de mieux comprendre la maladie d'Alzheimer, d'améliorer la communication avec le malade, de connaître les aides juridiques, médicales et sociales et surtout à se ménager des moments de répit.

Le prochain cycle d'ateliers Fil Mauve se déroulera à Mignaloux-Beauvoir (salle des Magnals, allée des Magnals derrière la mairie), de 9H30 à 12H, aux dates suivantes :

- 13/03 : Séance collective "Comprendre la maladie"
- 27/03 : Séance collective "Identifier ce qui peut influencer la maladie"
- 03/04 : Rencontre individuelle
- 17/04 : Séance collective "Communiquer avec son parent"
- 06/05 : Séance collective "Développer des stratégies de soutien"
- 15/05 : Rencontre individuelle

La participation aux ateliers est gratuite.

Pour plus d'information, retrouvez l'interview de l'animatrice Fil Mauve sur www.poitoucharentes.mutualite.fr

Informations et inscription:

Mutualité Française Poitou-Charentes

Service Prévention et Promotion de la santé

Nathalie Morin - Tél. 05 49 50 02 79 - nmorin@mfpc.fr

Contact Presse / Mutualité Française Poitou-Charentes :

Marcia Régeard – 06 76 50 41 15 – communication@mfpc.fr

A propos de la Mutualité Française Poitou-Charentes

La Mutualité Française Poitou-Charentes est l'Union régionale de la Mutualité Française en Poitou-Charentes.

La Mutualité Française Poitou-Charentes anime et coordonne la vie mutualiste dans la région, elle représente et défend le mouvement mutualiste et participe au développement de la Mutualité. La Mutualité Française Poitou-Charentes met également en œuvre des programmes de Prévention et de Promotion de la santé qui sont déclinés sur tout le territoire régional. Ces programmes permettent la réalisation d'actions de proximité favorisant la responsabilisation et l'autonomie des populations concernées par le maintien de leur capital santé. Les programmes dédiés au maintien de l'autonomie, aux maladies cardio-vasculaires, au cancer et aux addictions, s'inscrivent tout naturellement dans Priorité Santé Mutualiste. Soucieuses de contribuer à la réduction des inégalités de santé, les mutuelles relaient les actions de prévention menées par la Mutualité Française Poitou-Charentes auprès de leurs adhérents, permettant ainsi une information ciblée du public.

www.poitoucharentes.mutualite.fr

A propos de Priorité Santé Mutualiste

*Créé par les mutuelles de la Mutualité Française, Priorité Santé Mutualiste est un bouquet de services qui vise à informer, orienter et soutenir les adhérents dans leurs démarches de santé, notamment lorsqu'ils sont confrontés à la maladie ou à celle d'un proche. Priorité Santé Mutualiste apporte des réponses concrètes et fiables aux questions que chacun peut se poser sur sa santé et son bien-être. Le service Prévention et Promotion de la santé de la Mutualité Française Poitou-Charentes organise les "Rencontres santé®" en région dans le cadre de Priorité Santé Mutualiste. Pour accéder aux services de Priorité Santé Mutualiste, appelez le **39 35** ou rendez-vous sur le site internet santé : www.prioritesantemutualiste.fr (Certifié HON Code, ce site apporte des informations santé validées par des experts).*